

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe
Conférence suisse des institutions d'action sociale
Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale
Conferenza svizra da l'agid sozial

Conférence de presse à l'occasion de l'ouverture de l'exposition itinérante «Si jamais» le 18 août 2010 à Bienne

Intervention de Dorothee Guggisberg, Secrétaire générale de la CSIAS «Si jamais» - rendre la pauvreté visible

Seul le texte prononcé fait foi.

Madame, Monsieur,

La CSIAS a saisi l'occasion de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2010 pour mettre en place deux actions très concrètes.

D'une part, nous avons publié en début d'année une stratégie en 31 mesures destinée à combattre et à prévenir la pauvreté. D'autre part, nous avons réalisé l'exposition itinérante « Si jamais ».

D'ici 2020, la pauvreté en Suisse doit être réduite de moitié – tel est l'objectif de notre stratégie contre la pauvreté. Nous sommes persuadés que c'est possible. Pour y arriver, il faut la volonté politique, il faut l'interaction entre tous les acteurs dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et il faut des buts clairs et mesurables. La CSIAS met les priorités sur les familles, le travail et la formation.

- Les familles doivent être déchargées financièrement et être en mesure d'assurer leur existence à l'aide de prestations complémentaires.
- Le chômage de longue durée doit être réduit au moyen d'une intégration professionnelle et sociale ciblée.
- Des mesures en matière de formation doivent notamment ouvrir l'accès des jeunes à la vie professionnelle et à l'autonomie financière.

La pauvreté et l'exclusion sociale ont leur prix. Elles génèrent un coût social élevé, elles recèlent un grand potentiel de risque et à terme, elles affaiblissent la cohésion sociale. Pour la CSIAS, il est évident : il ne s'agit pas seulement de combattre la pauvreté, il s'agit en premier lieu de prévenir la pauvreté. Il s'agit de renforcer la cohésion sociale et de maintenir l'équilibre social.

La pauvreté existe-t-elle vraiment en Suisse? Oui, elle existe. Mais elle n'est pas visible à première vue, les personnes concernées ne luttent pas pour leur survie pure et simple. La pauvreté est une médaille à deux faces, l'une matérielle, l'autre immatérielle.

Tout d'abord, la pauvreté signifie un déficit dans des domaines importants tels que le logement, l'alimentation, la santé, la formation, le travail et les contacts sociaux. Ensuite, on est en présence d'indigence matérielle lorsqu'un ménage n'est pas en mesure de réunir lui-même les moyens nécessaires à son entretien ou lorsque le revenu du ménage, après déduction des contributions aux assurances sociales et des impôts, est inférieur au minimum vital social.

La pauvreté immatérielle est vécue par les personnes concernées avant tout comme une exclusion de la société. Ce qui implique que les perspectives personnelles sont quasi inexistantes. La reconnaissance et les possibilités de s'épanouir manquent. La gestion du quotidien et les démêlés avec l'administration et les assurances sociales sont épuisantes. Les personnes concernées sont confrontées à de nombreuses exigences auxquelles elles sont incapables de répondre, elles ne sont pas à la hauteur.

En dehors de la pauvreté matérielle et immatérielle, il existe également une pauvreté structurelle qui s'exprime dans un non-accès aux ressources et aux prestations et dans des risques de pauvreté plus élevés tels que des chances inégales de formation, un logement précaire ou des risques de santé.

En Suisse, le coût de l'aide sociale se monte à quelque 3,3 milliards de francs, quatre fois plus environ qu'il y a vingt ans. Cette augmentation n'est pas l'expression d'une mentalité d'assisté ou de recours à l'Etat social. Elle est l'expression d'une augmentation des risques de pauvreté. L'aide sociale est conçue comme un soutien temporaire à des personnes qui se trouvent dans une détresse passagère. Mais aujourd'hui, elle devient de plus en plus une tâche permanente de l'Etat. Ceci du fait que plusieurs systèmes de sécurité tels que le marché de l'emploi, la formation, les assurances sociales ne sont plus assez solides pour de nombreuses personnes. Ils ne suffisent plus à amortir les risques de pauvreté.

L'exposition itinérante « Si jamais » veut faire prendre conscience que « si jamais », la pauvreté peut frapper chacun et chacune. Dans la plupart des cas, la pauvreté n'est pas un choix délibéré. Une vie dans la pauvreté est une vie marquée par de nombreuses privations, par des conséquences lourdes et peu de perspectives. Mais la pauvreté ne doit pas obligatoirement faire partie du tissu social, elle peut être évitée et supprimée.

L'exposition itinérante veut donner une voix aux personnes touchées par la pauvreté et un aperçu du rôle et de l'engagement de l'aide sociale publique et privée. Les visiteuses et visiteurs découvrent les manières dont les bénéficiaires de l'aide sociale gèrent leur quotidien ainsi que les aides et les formes de soutien fournies aux personnes dans des situations précaires.

Inaugurée le 13 avril à Berne, l'exposition a été présentée dans 9 villes suisses avant la pause estivale – aujourd'hui et jusqu'à la fin de l'année, elle se rendra dans 14 autres localités, entre autres en Suisse romande. Jusque là, l'exposition a rencontré beaucoup de succès. Les lieux d'exposition parlent d'une fréquentation excellente, de feed-back positifs et d'un large retentissement dans les médias. Les programmes cadre dans les différentes villes et communes sont créatifs et variés. Bref : l'exposition attire l'attention – la couleur orange vif symbolise actualité brûlante du sujet. La co-responsabilité active que les autorités politiques assument partout est non seulement un signal positif pour les organisateurs et organisatrices, elle contribue également, et notamment, à conférer à l'exposition un appui politique et un ancrage dans la société.

Je vous remercie

12.7.2010/ D. Guggisberg